

Le jour / mois / année

MR / Mme Nom, Prénom  
Infirmier / Infirmière  
Affectation  
Mail

A l'attention de  
Mr / Mme le Chef d'établissement  
du Collège / Lycée

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris note de votre demande de participer à l'organisation et la mise en œuvre de l'accueil d'étudiants santé dans le cadre du Service sanitaire pour le collège, lycée et vous en remercie.

L'éducation à la santé fait partie intégrante de mes différentes missions (circulaire 2015-119). Je mène déjà plusieurs projets, en équipe pluridisciplinaire et validés par le CESC. Il me semble particulièrement important de coordonner ces nouveaux moyens mis à la disposition de l'établissement, avec les dispositifs existants. En tant que conseillère technique de la communauté scolaire, je peux apporter mon expertise infirmière à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets qui vont être proposés.

Je me permets d'attirer votre attention sur certaines thématiques, comme l'éducation à la vie affective et sexuelle pour laquelle notre vigilance doit être entière. Elle est régie par des textes législatifs spécifiques. Des formations supplémentaires sont exigées aux personnels de l'éducation nationale, parfois en interdisciplinarité, afin de pouvoir intervenir auprès des élèves. Les situations individuelles qui peuvent émerger à cette occasion, nécessitent un suivi à court, moyen et long terme.

Tout en me permettant de rappeler que d'autres missions m'incombent, je suis prête à m'investir dans cette nouvelle organisation, pendant le temps de travail prévu par les textes. J'encadre déjà les étudiants en soins infirmiers (article R 4312-36 du code de santé publique) depuis plusieurs années. La reconnaissance de la fonction d'encadrement de ces nouveaux étudiants doit être valorisée par une prime.

Persuadé-e de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je reste bien entendu à votre disposition et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le Principal / Proviseur, mes salutations respectueuses.

Signature